

Bourses d'études du GMI

Groupement des Métiers de l'Impression et de la Communication

Année 2025

Cahier des charges.....P.2

- Présentation du GMI
- Critères d'éligibilité
- Critères d'attribution
- Composition du Jury
- Inscription
- Dossier de candidature
- Calendrier 2025
- Montant et modalités de versement de la bourse

Dossier de candidature.....P.5

- Feuillet d'inscription
- Pièces justificatives obligatoires à joindre
- Réalisation demandée
- Fiche explicative de la réalisation
- Annexe 1 à remplir par l'école
- Annexe 2 à remplir par l'entreprise d'accueil

Cahier des charges

Le GMI – Fondé en 1924, le GMI (Groupement des Métiers de l’Impression et de la Communication) est un syndicat patronal fédérant l’ensemble des **métiers des arts graphiques et de la communication visuelle**. Engagé aux côtés des dirigeants qu’il accompagne, le GMI œuvre activement pour créer un environnement propice à la compétitivité des entreprises, au développement de l’emploi et à l’attractivité des métiers du secteur.

Dans le cadre de sa mission de **valorisation de la filière et de promotion des étudiants**, le GMI attribue chaque année des bourses d’études destinées à soutenir les jeunes talents du secteur. Ces bourses s’adressent à deux catégories d’étudiants :

- **Les apprentis**, jusqu’à la première année de BTS incluse (niveau 5 de l’Éducation nationale).
- **Les étudiants**, jusqu’au niveau master, poursuivant leurs études dans le domaine des arts graphiques.

Ces candidats travailleront sur un projet défini par le GMI, et une sélection des meilleures réalisations sera effectuée par un jury.

Cette initiative vise à **récompenser la créativité, le savoir-faire, le sérieux et l’implication des jeunes**.

Critères d’éligibilité

Pour déposer un dossier de candidature, le jeune doit répondre aux critères suivants :

- **Pour les apprentis** :
 - Avoir au moins 15 ans,
 - Être apprenti(e) dans une école formant aux métiers des arts graphiques,
 - Être au plus en première année de BTS inclus (niveau 5 de l’éducation nationale).
- **Pour les étudiants** :
 - Être inscrit dans un cursus d’études supérieures en lien avec les arts graphiques, jusqu’au niveau master.

Critères d’attribution

La bourse d’étude sera attribuée au lauréat sur la base des **trois critères suivants** :

- La réalisation demandée et sa fiche explicative : 50%
- Les résultats scolaires et l’implication à l’école : 25 %
- La performance dans l’entreprise d’accueil : 25 %

Composition du jury

Un jury d'excellence pour une sélection exigeante – Le jury des bourses du GMI rassemble dix experts reconnus, issus à la fois de l'industrie de l'impression et du milieu académique. Il se compose de dirigeants d'entreprises, de directeurs de communication, d'enseignants spécialisés, et de représentants de la filière.

Leur mission ? Évaluer chaque candidature avec impartialité en s'appuyant sur des critères précis : compétences techniques, créativité, et potentiel d'innovation. Cette diversité d'expertise garantit une sélection équilibrée, en phase avec les exigences et les évolutions du secteur.

Inscription

Pour candidater aux bourses d'études du GMI, le jeune doit remplir et retourner la feuille d'inscription par courrier et/ou par mail :

- GMI, Groupement des Métiers de l'Impression et de la communication
Comité des Bourses d'étude
218 bis boulevard Pereire - 75017 PARIS
- et / ou par mail aux adresses suivantes : stephanie.brusa@gmi.fr et communication@gmi.fr

La feuille d'inscription doit être adressée **au plus tard le 15 mai 2025**

Envoi du dossier de candidature

Le dossier de candidature et les pièces justificatives obligatoires à fournir sont à adresser par **courrier à l'adresse suivante** :

- GMI, Groupement des Métiers de l'Impression et de la communication
Comité des Bourses d'études
218 bis boulevard Pereire - 75017 PARIS

Le dossier de candidature complet doit être adressé **au plus tard le 10 juillet 2025.**

Calendrier

- Envoi de la fiche d'inscription au concours : **15/05/2025** (*Date limite*)
- Envoi des dossiers de candidature : **10/07/2025** (*Date limite*)
- Sélection des lauréats : **30/07/2025** (*Date limite*)
- Officialisation des résultats auprès des lauréats : **15/09/2025** (*Date limite*)
- Cérémonie de remise des bourses d'études (1) : **26/11/2025** (*Date effective*)

Montant et modalités de versement de la bourse

Montant de la bourse pour chaque catégorie d'étudiants :

- Bourse niveau 1 : **2 000 €**
- Bourse niveau 2 : **1 500 €**

Nombre de bourses attribuées : **dans la limite de 4 bourses.**

Modalités de versement : le versement se fait **en deux fois**

- Un premier versement fin novembre
- Un second versement à la condition que le titulaire poursuive ses études dans le secteur des industries graphiques l'année qui suit l'attribution de la bourse.

ATTENTION : La présence des lauréats est requise lors de la cérémonie de remise des bourses qui aura lieu cette année mercredi 26 novembre 2025 à 19h00 (frais de déplacement pris en charge par le GMI sur présentation des justificatifs)

Dossier de candidature

Bourses du GMI 2025

Feuillet d'inscription – Bourses d'études du GMI

*Attention : Feuille à retourner par courrier / mail **avant le 15 mai 2025***

NOM :

Prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays :

Email :Tél. portable :

Établissement scolaire actuellement fréquenté :

Adresse :

Niveau d'études :

Établissement scolaire envisagé pour l'an prochain :

Cursus scolaire des 3 dernières années

Années scolaires	Établissements/Villes	Nom de la formation	Diplômes obtenus

Avez-vous déjà obtenu une bourse ? Année :

Par quel organisme ?

Je soussigné(e)..... déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués ci-dessus.

Date et lieu :

Signature de l'étudiant

Le présent feuillet doit-être retourné à l'adresse suivante **avant le 15 mai 2025**

GMI, Groupement des Métiers de l'Impression et de la Communication

Comité des Bourses d'études

218 bis boulevard Pereire – 75017 PARIS

☎ : 01.55.25.67.57

Ou par mail aux adresses suivantes :

stephanie.brusa@gmi.fr et communication@gmi.fr

Dossier de candidature – Bourses d'études du GMI

Attention : Dossier à retourner par courrier **avant le 10 juillet 2025**

Pièces justificatives obligatoires à fournir

PAR LE CANDIDAT

- Feuillet d'inscription rempli et signé
- Photo d'identité
- Photocopie d'un justificatif d'identité
- Certificat de scolarité
- Photocopie des relevés de notes des 2 premiers trimestres de l'année en cours
- Relevé d'identité bancaire personnel du candidat
- La réalisation
- La fiche explicative

PAR L'ECOLE

- L'annexe 1 doit être entièrement remplie par le tuteur pédagogique de l'étudiant

PAR L'ENTREPRISE

- L'annexe 2 doit être remplie par l'entreprise dans laquelle le candidat apprenti effectue sa formation pratique

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

L'ensemble des éléments doivent être retournés à l'adresse suivante **avant le 10 juillet 2025**

GMI, Groupement des Métiers de l'Impression et de la Communication

Comité des Bourses d'études

218 bis boulevard Pereire – 75017 PARIS

☎ : 01.55.25.67.57

Réalisation demandée – Explication

*Attention : Réalisation à envoyer par courrier **avant le 10 juillet 2025***

Création d'une carte de présentation du Congrès GMI 2025

Chers étudiants,

Dans le cadre de votre projet, vous êtes invités à concevoir une carte de présentation du **Congrès GMI 2025**. Cet événement professionnel, organisé depuis 2012, rassemble chaque année les acteurs clés du secteur et se tiendra les **26 et 27 novembre prochains**.

Votre mission est de créer une carte informative et attrayante destinée aux professionnels afin de promouvoir le congrès et de leur donner toutes les informations essentielles.

Informations clés à intégrer :

- ❖ **Dates & programme :**
 - **26 novembre** : Soirée de gala et cérémonie de remise des bourses d'études, de 19h00 à 23h30
 - **27 novembre** : Journée de séminaire dédiée aux dirigeants membres du GMI, de 8h30 à 16h00
- ❖ **Lieu** : Salon Hoche, 9 avenue Hoche 75008 Paris
- ❖ **Objectif** : Informer les professionnels et leur donner envie de participer.
- ❖ **Format & Design** : La carte doit être visuelle, claire et percutante, tout en respectant l'identité du GMI.

La carte devra présenter les caractéristiques suivantes :

Format : Dépliant 2 volets, format libre

Poids/ex. : Maximum 45 g

Papier : Couché ou papier de création, 350 g/m²

Impression : quadri recto, quadri verso

Finition / embellissement : Libre

Rainage

Façonnage : 1 pli

Le logo du GMI doit apparaître sur le dépliant (charte graphique jointe au dossier).

La réalisation sera jugée sur les aspects suivants :

- Le fond et la forme
- L'originalité
- La qualité
- La prouesse technique.

Autres critères :

La réalisation doit être rendue sous format PRINT en deux exemplaires et sous format PDF.

Faites preuve de créativité et **veillez à concevoir un support professionnel et de grande qualité !**

Bonne création à toutes et à tous !

Fiche explicative de votre réalisation

*Attention : Fiche explicative à envoyer par courrier **avant le 10 juillet 2025.***

Afin de comprendre au mieux la réflexion menée par l'étudiant pour la conception de sa réalisation, la fiche explicative qui suit doit être remplie par l'apprenti(e) et jointe au dossier de candidature.

Description détaillée de la réalisation

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Méthodologie suivie

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Difficultés éventuellement rencontrées

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Solutions mises en place pour surmonter les difficultés rencontrées

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Annexe 1

À faire compléter par l'école

Attention : Annexe à retourner par courrier avant le 10 juillet 2025.

Recommandation motivée du tuteur pédagogique

Veuillez nous indiquer les raisons qui vous font recommander ce candidat

Aptitudes scolaires

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Qualités personnelles

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Autres :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date et lieu :

Signature du tuteur pédagogique

Annexe 2 À faire compléter par l'entreprise d'accueil

Attention : Annexe à retourner par courrier avant le 10 juillet 2025.

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Raison sociale :

Adresse :

Tuteur : Tél. :

APPRENTI(E) /ETUDIANT(E) STAGIAIRE

Nom :

Prénom(s):

Poste de travail :

Date d'arrivée dans l'entreprise :

Appréciation de l'étudiant par le tuteur au sein de l'entreprise/ maître de stage :

	1	2	3	4	5
Réalisation des missions confiées					
Degré d'autonomie					
Intégration dans l'entreprise					
Ponctualité					
Comportement général					

1 : Pas du tout satisfait - **2** : Peu satisfait - **3** : Moyennement satisfait - **4** : Satisfait - **5** : Très satisfait

Commentaire à ajouter

.....
.....
.....
.....
.....

Date et lieu :

Signature du tuteur

Cachet de l'entreprise